








Bienvenue à la Gouille des Vernays

-  Zone de baignade non surveillée. Baignade aux risques et périls des usagers.
-  Il est interdit de plonger. Accès interdit aux non-nageurs.
-  Dans l'eau, restez dans la zone de baignade délimitée.
Il est interdit de dépasser ce périmètre ou de rejoindre l'autre rive.
-  En dehors de l'eau, restez dans le périmètre indiqué sur le plan.
-  La gouille et ses abords constituent un espace partagé.
Convivialité et respect sont essentiels pour garantir une bonne cohabitation entre tous les usagers.
-  Merci de préserver la propreté de la gouille et de ses abords.
Aucun objet ne doit être abandonné sur place. Des poubelles sont à votre disposition.
-  Veuillez tenir vos chiens en laisse en tout temps.



Horaires d'ouverture au public – Période estivale 2026 (jusqu'au 30 août 2026)

- Soirs de semaine : de 18h00 à 20h00
- Week-ends : de 10h00 à 20h00
- Du 25 juillet au 9 août de 10h00 à 20h00

En dehors de ces périodes et horaires, l'accès au public est strictement interdit.

En cas d'accident ou d'urgence

 **144**  **117**  **118**

 Gouille des Vernays, 1934 Le Châble, GPS : 2'581'139.81 / 1'103'650.79

Renseignements  at@valdebagnes.ch